

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 1/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

IsoPMDI 92140

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: composant de polyuréthane; produits chimiques industriels
Domaine d'utilisation : industrie des matières plastiques; industrie chimique

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

famille chimique: isocyanates aromatiques

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Eye Dam./Irrit.	2B	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	1B	sensibilisation de la peau
Acute Tox.	4 (Inhalation - brouillard)	Toxicité aiguë
STOT RE	2 (Par inhalation)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Skin Corr./Irrit.	2	Corrosion/irritation cutanée

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 2/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

STOT SE	3 (Irritant pour le système respiratoire)	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Resp. Sens.	1	Sensibilisation des voies respiratoires

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:
Danger

Mention de Danger:

H320	Provoque une irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes olfactifs) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).

Conseil de Prudence (Prévention):

P280	Porter des gants et vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260	Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.
P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P261	Eviter de respirer le brouillard.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P264	Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

Conseils de prudence (Intervention):

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25

page: 3/14

Version: 3.0

(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

P312 P305 + P351 + P338	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P311	En CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P303 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P311	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P311	Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Dangers non classifiés par ailleurs

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Classement de préparations spéciales (GHS):

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

Selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) (DORS/88-66)

Aperçu - Urgence

AVERTISSEMENT:

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25

Version: 3.0

page: 4/14

(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE. EVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. LE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES YEUX PEUT CAUSER DE L'IRRITATION.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

<u>Numéro CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>dénomination chimique</u>
101-68-8	>= 25.0 - < 50.0%	di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)
2536-05-2	>= 0.0 - < 1.0%	Benzene, 1,1'-méthylènebis[2-isocyanato-
5873-54-1	>= 3.0 - < 5.0%	2,4'-diisocyanate de diphenylméthane
17589-24-1	>= 0.3 - < 1.0%	1,3-Diazetidine-2,4-dione, 1,3-bis[4-[(4-isocyanatophenyl)méthyl]phenyl]-
57636-09-6	>= 0.3 - < 1.0%	Isocyanic acid, polyméthylène polyphénylène ester, polymère avec .alpha.-hydro-.omega.-hydroxy poly(oxy-1,2-éthane diyl)

Selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) (DORS/88-66)

<u>Numéro CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>dénomination chimique</u>
101-68-8	36.59 %	di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)
9016-87-9	58.1363 %	P-MDI

4. Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin. Secours médical immédiat.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 Minutes. Secours médical immédiat.

Lorsque avalé:

Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 5/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., Irritation des yeux, irritation cutanée, Symptômes allergiques

Dangers: Les symptômes peuvent survenir à retardement.

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

Dangers: Une sensibilisation respiratoire peut provoquer des symptômes allergiques (de type asthme) dans les voies respiratoires inférieures, incluant des éternuements, un essoufflement et des difficultés respiratoires qui peuvent apparaître ultérieurement. L'inhalation répétée de fortes concentrations peut provoquer des dommages pulmonaires, y compris une fonction pulmonaire réduite qui peut être permanente. Les substances provoquant l'irritation des voies respiratoires inférieures peuvent aggraver les réactions de type asthme qui peuvent être causées par l'exposition à des produits.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Antidote:	Il n'existe aucun antidote ni neutralisateur spécifique contre les isocyanates.
Traitement:	Les soins doivent apporter un soutien et être basés sur le jugement du médecin en fonction de la réaction du patient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, mousse

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

gaz nitreux, fumées, isocyanate, vapeurs

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer les personnes. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25

Version: 3.0

page: 6/14

(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Absorber l'isocyanate avec une matière absorbante appropriée (voir § 40 CFR, sections 260, 264 et 265 pour plus de détails). A l'aide d'une pelle, jeter dans un conteneur ouvert. Garder le conteneur à pression réduite. Déplacer le conteneur dans une zone bien aérée (à l'extérieur). La zone du déversement peut être décontaminée avec la solution de décontamination recommandée suivante : Mélange de 90 % d'eau, 8 % d'ammoniaque concentrée, 2 % de détergent. Ajouter à un rapport de 10 pour 1. Laisser reposer au moins 48 heures pour laisser s'échapper le dioxyde de carbone qui s'est développé.

Pour de grandes quantités: Si un contrôle temporaire de la vapeur d'isocyanate est nécessaire, on peut appliquer une couche de mousse protéinique ou toute autre forme adéquate (disponible dans la plupart des casernes de pompiers) sur le déversement. À l'aide d'une pompe ou d'un appareil sous vide, transférer autant de liquide que possible dans des conteneurs fermés mais non scellés à jeter.

Résidus: Les mesures suivantes doivent être prises pour le nettoyage final : Laver à grande eau la zone du déversement avec une solution de décontamination. Laisser reposer la solution au moins 10 minutes.

Endiguer.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Eviter la formation d'aérosols. En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire. Porter un appareil de protection respiratoire lors de lapulvérisation. Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz. Protéger de l'humidité. Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Aucun moyen antidéflagrant requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de l'eau. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des acides et des bases.

Matériaux adaptés: acier au carbone (acier), Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), étain (fer blanc), acier inox 1.4301 (V2)

Matériaux inadaptés pour récipients: papier, carton

Autres données sur les conditions de stockage: Possibilité de création d'une surpression de CO₂. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Les vides des conteneurs doivent être remplis avec un gaz inerte sec à une pression atmosphérique pour éviter une réaction avec l'humidité.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)	OSHA	VLE 0.02 ppm 0.2 mg/m ³ ; VLE 0.02 ppm 0.2 mg/m ³ ;
	ACGIH	VME 0.005 ppm ;

Conception d'installations techniques:

Créer une aspiration locale pour maintenir la limite d'exposition admissible recommandée.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 7/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié. Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place. Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

Protection des mains:

Des gants de protection résistant aux produits chimiques doivent être portés afin de prévenir tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés peuvent inclure, caoutchouc chloroprène (Néoprène), caoutchouc nitrile (Buna N), polyéthylène chloré, Chlorure de polyvinyle (Pylox), caoutchouc butyle, dépend des conditions d'utilisation.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané. Les matériaux appropriés peuvent inclure, matériau enduit de saran, dépend des conditions d'utilisation.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact. Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Respecter la valeur PEL ou TLV appropriée. Laver immédiatement les vêtements sales. L'équipement ou les vêtements contaminés devraient être nettoyés après chaque utilisation ou jetés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide
Odeur:	terreux(se), de moisi
Seuil olfactif:	non applicable
Couleur:	brun(e)
Valeur du pH:	non applicable
point de solidification:	< 10 °C
Point d'ébullition:	330 °C (1,013 mbar)
Point de sublimation:	Aucune donnée pertinente n'est disponible.
Point d'éclair:	> 204 °C
Inflammabilité:	non inflammable
Limite inférieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides. La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.
Limite supérieure d'explosivité:	Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides.
Auto-inflammation:	> 600 °C
Pression de vapeur:	< 0.01 Pa (25 °C)
Densité:	1.23 g/cm3 (25 °C)

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25

Version: 3.0

page: 8/14

(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Densité relative:	env. 1.22 (20 °C)
Densité de vapeur:	8.5 (20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	non applicable
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	170 - 250 mPa.s (25 °C) (DIN 53018)
Solubilité dans l'eau:	Réagit avec l'eau., hydrolyse
Miscibilité avec l'eau:	Réagit avec l'eau.
Solubilité (quantitative):	Aucune donnée pertinente n'est disponible.
Solubilité (qualitative):	Aucune donnée pertinente n'est disponible.
Vitesse d'évaporation:	La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.
Autres informations:	Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Non corrosif pour le métal.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement. Réactions avec les alcools. Réactions avec les acides. Réactions avec les alcalins (bases). Réactions avec les amines. Risque de réaction exothermique. Risque de polymérisation. Le contact avec certains types de caoutchouc et de plastique peut causer la friabilité de la substance/du produit et ultérieurement une perte de solidité.

Conditions à éviter

température: < 15 degré Celsius

Eviter l'humidité atmosphérique.

Matières incompatibles

acides, amines, alcools, eau, bases, bases fortes, Substances/produits réagissant avec les isocyanates.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxyde d'azote, acide cyanhydrique, oxydes d'azote, isocyanates aromatiques, gaz/vapeurs

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 9/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

11. Informations toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: L'inhalation de vapeurs peut provoquer une irritation des muqueuses du nez, de la gorge ou de la trachée, un essoufflement, une gêne à la poitrine, une respiration difficile et une réduction de la fonction pulmonaire. Une exposition par inhalation bien au-dessus de la Limite d'exposition admissible (PEL) peut entraîner en outre une irritation des yeux, des maux de tête, une bronchite chimique, des effets similaires à l'asthme ou un œdème pulmonaire. Les isocyanates ont également été signalés comme pouvant causer une pneumopathie d'hypersensibilité, qui est caractérisée par des symptômes pseudo-grippaux dont les apparitions peuvent être retardées.

Par voie orale

Type de valeur: DL50
espèce: rat
Valeur: > 10,000 mg/kg

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

Type de valeur: DL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: > 2,000 mg/kg (Directive 84/449/CEE, B. 1)

Inhalation

Type de valeur: CL50
espèce: rat (mâle/femelle)
Valeur: 2.0 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)
Test réalisé avec un aérosol.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50
espèce: lapin
Valeur: > 10,000 mg/kg

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

Type de valeur: DL50
espèce: lapin (mâle/femelle)
Valeur: > 9,400 mg/kg

Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):
Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 10/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Peau

Résultat: Irritant.

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

espèce: lapin

Résultat: Irritant.

Méthode: test de Draize

Oeil

Résultat: Irritant.

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

espèce: lapin

Résultat: Irritant.

Méthode: test de Draize

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Possible sensibilisation de la peau après contact. La substance peut entraîner une sensibilisation du système respiratoire. Du fait de surexpositions répétées ou d'une exposition unique à une large dose, certaines personnes peuvent développer une sensibilisation aux isocyanates (sous forme d'asthme). Dès lors, ils réagiront à toute nouvelle exposition y compris à des niveaux bien inférieurs aux PEL/TLV. Les symptômes suivants peuvent apparaître soit immédiatement, soit plusieurs heures après l'exposition: oppression respiratoire, sifflements respiratoires, toux, souffle court, ou crise d'asthme. Similaire à de nombreuses réponses asthmatiques non spécifiques; des études indiquent qu'une fois sensibilisé, un individu peut développer ces symptômes en cas d'exposition à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue des poumons peut persister pendant plusieurs semaines et même pendant plusieurs années pour les cas les plus sévères. Il a également été rapporté qu'une surexposition chronique aux isocyanates peut endommager les poumons, pouvant aller jusqu'à une diminution permanente de sa fonction.

Un contact prolongé peut causer rougeur, gonflement, éruption cutanée, desquamation ou formation de cloques. Chez ceux dont la peau est sensibilisée, ces symptômes peuvent apparaître en cas de contact avec de très petites quantités de liquide ou même en cas d'exposition aux vapeurs. Les essais sur les animaux indiquent que le contact avec la peau peut jouer un rôle dans l'apparition d'une sensibilisation respiratoire.

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

test de Buehler

espèce: cobaye

Résultat: sensibilisant

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA)

espèce: souris

Résultat: sensibilisant

Peut provoquer une sensibilisation cutanée

autre(s)

espèce: cobaye

Résultat: sensibilisant

Les études sur animaux laissent supposer qu'une exposition par contact avec la peau peut entraîner une sensibilisation pulmonaire. La pertinence de ce résultat n'est cependant pas clairement établie pour l'homme.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 11/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Danger par Aspiration

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'nhalation répétée. A la suite d'inhalations répétitives, la substance peut causer des lésions aux poumons. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail.

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

Données expérimentales/calculées: rat (Wistar) (mâle/femelle) inhalation 2 yrs, 6 hr/day 0, 0.2, 1, 6 mg/m³, épithélium olfactif

NOAEL: 0.2 mg/m³

LOAEL: 1 mg/m³

La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'nhalation répétée. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail. Une administration répétée par inhalation de la substance n'a pas entraîné de lésions des organes de reproduction.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: La substance s'est révélée mutagène dans divers tests sur des bactéries, mais ces résultats n'ont pas été confirmés par les test sur animaux.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérigène: Un potentiel cancérigène n'est pas exclus après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail. Groupe 3 IARC (non classifiable au regard de la cancérogénicité humaine).

Données relatives à : P-MDI

Evaluation du caractère cancérigène: Un potentiel cancérigène n'est pas exclus après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail. Groupe 3 IARC (non classifiable au regard de la cancérogénicité humaine).

Données relatives à : di(phenylisocyanate) de méthylène (MDI)

Evaluation du caractère cancérigène: Un potentiel cancérigène n'est pas exclus après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail. Groupe 3 IARC (non classifiable au regard de la cancérogénicité humaine).

Données relatives à : 2,4'-diisocyanate de diphénylméthane

Evaluation du caractère cancérigène: Un potentiel cancérigène n'est pas exclus après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail.

Données relatives à : 1,3-Diazetidine-2,4-dione, 1,3-bis[4-[(4- isocyanatophenyl)méthyl]phényl]-

Evaluation du caractère cancérigène: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Un potentiel cancérigène n'est pas exclus après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail.

Données relatives à : Benzene, 1,1'-méthylènebis[2-isocyanato-

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 12/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Evaluation du caractère cancérigène: Un potentiel cancérigène n'est pas exclus après une exposition prolongée à des concentrations fortement irritantes. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Une administration répétée par inhalation de la substance n'a pas entraîné de lésions des organes de reproduction.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement.

Expériences chez l'homme

Peut entraîner de fortes irritations des yeux et des voies respiratoires, en fonction de la concentration.

Symptômes de l'exposition

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., Irritation des yeux, irritation cutanée, Symptômes allergiques

12. Informations écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Pas d'effet toxique pour les concentrations voisines de la solubilité dans l'eau.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL0 (96 h) > 1,000 mg/l, Poissons (autre(s))

Invertébrés aquatiques

EC0 (24 h) > 500 mg/l, daphnies (autre(s))

Plantes aquatique(s)

EC0 (72 h) 1,640 mg/l, Scenedesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Difficilement biodégradable.

Données sur l'élimination

< 10 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (Ligne directrice 302 C de l'OCDE) (aérobie, boue activée) Aucune biodégradation visible dans les conditions d'essai.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas de façon notable dans l'organisme.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25
Version: 3.0

page: 13/14
(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

Potentiel de bioaccumulation

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Halogène adsorbable lié organiquement (AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit:

Incinérer ou jeter dans une installation agréée. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Elimination des emballages:

Les bidons en acier doivent être vidés et peuvent être envoyés chez un reconditionneur de bidons pour être réutilisés, à un ferrailleur ou dans une décharge agréée. Ne pas essayer de remplir à nouveau ou de nettoyer les conteneurs car les résidus sont difficiles à enlever. Les bidons vides ne doivent en aucun cas être brûlés ou découpés avec une torche électrique ou à gaz car des produits de décomposition toxiques peuvent être libérés. Ne pas réutiliser les emballages vides.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Autres informations

DOT: Ce produit est réglé si la quantité dans un réceptacle simple dépasse la quantité rapportable (RQ). Veuillez se référer à la section 15 de ce FDS pour le RQ pour ce produit.

Fiche de données de sécurité

IsoPMDI 92140

Date de révision : 2015/09/25

Version: 3.0

page: 14/14

(30066646/SDS_GEN_CA/FR)

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

Selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) (DORS/88-66)

Classification

D2A: Matières ayant d'autres effets toxiques -

SIMDUT:

Matières très toxiques



D2B: Matières ayant d'autres effets toxiques -

Matières toxiques



Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2015/09/25

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

BASF CORPORATION NE METTRA PAS SES PRODUITS À LA DISPOSITION DES CLIENTS POUR QU'ILS SOIENT UTILISÉS DANS LA FABRICATION D'APPAREILS MÉDICAUX DESTINÉS À ÊTRE IMPLANTÉS DE FAÇON PERMANENTE DANS LE CORPS HUMAIN OU À ÊTRE EN CONTACT PERMANENT AVEC LES TISSUS OU LIQUIDES CORPORELS INTERNES.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ